

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

- I. Bilan
- II. Compte de résultat
- III. Annexe

BILAN

ACTIF	Au 31.12.2025		Au 31.12.N-1		Passif	Au 31.12.2025		Au 31.12.N-1	
	Brut	Prov&ant	Net	Net		Net	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					FONDS ASSOCIATIFS				
Logiciel	17 037	16 720	317	1 424	Fonds propres	46	46	46	46
Installations et agencements	473 563	319 714	153 848	200 760	Réserves	1 037 657	1 037 657	2 482	2 482
Matériel de transport					Report à nouveau	0	0	921 645	921 645
Matériel bureau / informatique	295 437	237 343	58 094	72 111	Excédent de l'exercice	11 758	11 758	113 530	113 530
Mobilier	32 068	23 121	8 948	11 360	Subvention d'investissement	21 271	21 271	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	4 041					
					TOTAL	1 070 732	1 070 732	1 037 703	1 037 703
Immobilisations financières									
Titres de participation					PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
Créances ratta. à des part.									
Dépôts et cautionnements	0		0	2 461	Provision pour risques	150 000	150 000	150 000	150 000
TOTAL	818 105	596 898	221 207	292 156	TOTAL	150 000	150 000	150 000	150 000
ACTIF CIRCULANT					DETTES				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 584		9 584	4 107	Emprunts et dettes financières diverses	0	0	0	0
Créances :					Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	890 246	166 899	723 346	896 064	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 246	155 246	144 248	144 248
Autres créances	41 593		41 593	75 997	Dettes fiscales et sociales	195 218	195 218	166 358	166 358
Charges constatées d'avance	18 940		18 940	15 070	Fournisseur d'immobilisations	0	0	0	0
					Autres dettes	7 865	7 865	66 969	66 969
Valeurs Mobilières de Placement :									
Instruments financiers à terme	150 569		150 569	583 013	Produits constatés d'avance	565 655	565 655	576 373	576 373
Disponibilités	979 475		979 475	275 243					
					TOTAL	923 983	923 983	953 949	953 949
TOTAL	2 090 407	166 899	1 923 507	1 849 495					
TOTAL	2 908 512	763 797	2 144 715	2 141 652	TOTAL	2 144 715	2 144 715	2 141 652	2 141 652

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits de formation	2 335 156	2 405 280
Majoration des coûts contrats	81 439	63 677
Subventions	23 334	30 103
Reprise sur amortiss., dépréc. et provisions	0	0
Autres produits	2 202	4 990
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 442 131	2 504 050
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	28 018	40 112
Services extérieurs	656 711	625 257
Autres services extérieurs	245 733	177 194
Impôts et taxes	2 029	1 940
Salaires et charges sociales	1 324 509	1 196 349
Dotations aux amort. et dépréciation :		
Sur immobilisations : dotations aux amort.	90 810	84 291
Sur actif circulant : dotations aux dépréc.	1 213	111 300
Dotations aux provisions	0	75 000
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Autres charges	90 053	86 315
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 439 075	2 397 758
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 055	106 291
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et produits assimilés	11 450	9 108
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	11 450	9 108
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	0	0
Dotations aux provisions	0	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	0	0
RESULTAT FINANCIER	11 450	9 108
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Autres produits exceptionnels	0	317
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	317
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Autres charges exceptionnelles	0	0
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	317
IMPOT SUR LES PLACEMENTS	2 748	2 186
TOTAL DES PRODUITS	2 453 581	2 513 475
TOTAL DES CHARGES	2 441 823	2 399 944
EXCEDENT DE L'EXERCICE	11 758 €	113 530 €

ANNEXE

I. INFORMATIONS GENERALES

Les comptes annuels de l'association SAINT LAMBERT FORMATION retracent l'activité, le résultat et la situation patrimoniale au travers de sa mission qui consiste en l'organisation, la promotion, le développement et la mise en œuvre des activités dans les domaines :

- De l'apprentissage et de l'alternance,
- De la formation professionnelle continue et le développement des compétences,
- Du perfectionnement technique,
- De l'orientation professionnelle.

L'association a vocation à gérer et organiser le fonctionnement de tout établissement, école, centre ou toute autre structure ayant pour objet la formation à l'échelle nationale et internationale, la conduite d'actions de formation et toute activité liée au développement, à la diffusion, à l'enseignement et à l'amélioration des techniques et méthodes de formation.

A cette fin, l'association est l'organisme gestionnaire du CFA SAINT LAMBERT située 7-9 rue Saint Lambert 75015 PARIS dont les comptes font parties intégrantes de SAINT LAMBERT FORMATION. L'activité pédagogique de ce CFA se concentre sur :

- L'enseignement secondaire : Lycée technologique et professionnel ;
- L'enseignement supérieur : BTS, Licence, Master ;

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de notre association ont été établis conformément aux règlements suivants :

- Règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG ;
- Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements en coordination avec le règlement ANC n° 2022-06, dont le règlement ANC n° 2018-06.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.1. Changement de méthode comptable :

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, l'association applique le Plan comptable général tel que modifié par le règlement ANC n° 2022 06 du 4 novembre 2022, homologué par arrêté du 26 décembre 2023, relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement introduit notamment :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression des transferts de charges ;
- Une simplification du plan de comptes ;
- Une réorganisation des modèles d'états financiers et des informations à fournir en annexe.

Pour les organismes sans but lucratif, ces évolutions ont été intégrées au règlement ANC n° 2018 06 par le règlement ANC n° 2023 03 du 7 juillet 2023, homologué par arrêté du 26 décembre 2023. Celui-ci modifie notamment :

- La nomenclature des comptes ;
- Les modèles de bilan et de compte de résultat afin de les aligner sur la version modernisée du PCG.

L'association applique désormais l'ensemble de ces dispositions pour l'établissement de ses comptes annuels 2025.

1.2. Impacts des changements de méthode comptable

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas eu impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025.

a) Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

b) Immobilisations incorporelles et corporelles

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue est la méthode prospective dite simplifiée. Cette méthode en vigueur à compter de l'exercice 2005 ne remet pas en cause le passé. Les décisions suivantes ont été prises pour la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : Au 31/12/2025, l'association ne dispose d'aucune immobilisation décomposable.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement de ces biens.

b.1. Le coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après

déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

b.2. Les amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

	Durée	Méthode
Installations, agencements	3 ou 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau/informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	3 ou 5 ans	Linéaire

c) Les immobilisations financières

La valeur des immobilisations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires directement imputables à l'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

d) L'actif circulant

Les éléments de l'actif circulant sont des créances inscrites pour leur valeur nominale. Le cas échéant, des provisions ont été constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

e) Subventions d'investissement :

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

2) Faits marquants de l'exercice :

Aucun fait marquant ne s'est produit au cours de l'exercice.

3) Evénements postérieurs à la clôture :

Aucun fait marquant postérieur à la clôture n'est à signaler.

III. NOTES SUR LE BILAN :

1) Etat des Immobilisations incorporelles et corporelles

IMMOBILISATIONS	Valeur brute au 01.01.N	Augmentation		Diminution		Valeur brute au 31.12.N
		Poste à poste	Acquisition	Poste à poste	Cession	
Incorporelles						
Concessions et droits sim.	17 037	0	0	0	0	17 037
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immob incorp	0	0	0	0	0	0
Total I	17 037	0	0	0	0	17 037
Corporelles						
Installation technique, mat	0	0	0	0	0	0
Autres immob corp	774 705	4 041	22 322	0	0	801 068
Total II	774 705	4 041	22 322	0	0	801 068
Immob. corp en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	4 041	0	0	4 041	0	0
Total III	4 041	0	0	4 041	0	0
Total	795 783	4 041	22 322	4 041	0	818 105

2) Etat des Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Valeur brute au 01.01	Augmentation		Diminution		Valeur brute au 31.12
		Poste à poste	Acquisition	Poste à poste	Cession	
<u>Participations</u>						
Néant						
Total	0	0	0	0	0	0
<u>Créances rattachées à des particip.</u>						
Néant						
Total	0	0	0	0	0	0
<u>Autres immobilisation financières</u>						
Prêts (ACTION LOGEMENT)	2 461				2 461	0
Total	2 461	0	0	0	2 461	0
Total	2 461	0	0	0	2 461	0

Il s'agit de l'investissement obligatoire dans la construction (1% logement) versé au collecteur sous forme de prêt et remboursable 20 ans après le versement.

3) Etat des amortissements

AMORTISSEMENTS	au 01.01.N	Augmentation	Diminution	au 31.12.N
Incorporelles				
Concessions et droits sim.	15 613	1 107	0	16 720
Droit au bail	0	0	0	0
Autres immob incorp	0	0	0	0
Total I	15 613	1 107	0	16 720
Corporelles				
Construction	0	0	0	0
Install technique mat indust	0	0	0	0
Installation et agenc.	262 700	57 015	0	319 714
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bur, info, mob	227 775	32 689	0	260 464
Total II	490 475	89 703	0	580 178
Total	506 088	90 810	0	596 898

3) Etat des provisions

Libellé	Au 01.01	Augmentation	Diminution	Au 31.12
Provisions réglementées				
Néant				
Total	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges				
Provision pour litiges	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
Total	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
Provisions pour dépréciation				
Sur comptes clients	165 685,82	1 213,41	0,00	166 899,23
Total	165 685,82	1 213,41	0,00	166 899,23
Total	315 685,82	1 213,41	0,00	316 899,23

4) Etat des échéances des créances et dettes

CREANCES	Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	222 532	222 532	
Autres créances clients	667 713	667 713	
Personnel et comptes rattachés	279	279	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	20 314	20 314	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	21 000	21 000	
Charges constatées d'avance	18 940	18 940	
Total	950 779	950 779	0

DETTES	Brut	A un an au plus	D'un an à cinq ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	155 246	155 246		
Personnel et comptes rattachés	65 185	65 185		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	119 471	119 471		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	2 748	2 748		
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	7 814	7 814		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt.				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 865	7 865		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	565 655	565 655		
Total	923 983	923 983	0	0

5) Produits à recevoir et charges à payer

Montants des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Clients - Factures à établir	129 442
Personnel - produits à recevoir	279
Compte à terme - Intérêts courus non échus	569
Total	130 290

Montants des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	72 092
Personnel - Dettes sur congés payés	41 787
Personnel - Autres charges à payer	23 275
Charges sociales sur congés payés	21 454
Charges sociales sur autres charges à payer	9 834
Clients - Avoirs à établir	5 832
Total	174 273

6) Charges et produits constatés d'avance

Eléments liés à l'exploitation	Montant
Charges constatées d'avance	18 940
Produits constatés d'avance	565 655

7) Tableau de variation des fonds propres

Fonds associatifs	Au 01.01	Augmentation	Diminution	Au 31.12
Capital	46	0	0	46
Réserves diverses	2 482	1 035 175	0	1 037 657
Report à nouveau	921 645	0	921 645	0
Résultat N-1	113 530	0	113 530	0
Résultat courant		11 758	0	11 758
Total	1 037 703	1 046 933	1 035 175	1 049 460

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

1) Ventilation du chiffre d'affaires et des produits liés à la formation :

Le CFA dispense des formations initiales en alternance qu'il facture principalement à des opérateurs de compétences. Un complément est également facturé aux entreprises employant les alternants.

Ventilation des produits de formation	Montant
Le "Reste à charge"	538 301
Convention de formation apprentissage	528 943
Convention de formation contrat pro	4 603
Plan de formation	4 756
Les opérateurs de compétences	1 848 701
Action de formation versée par OPCO	37 711
Plan de formation versé par OPCO	4 414
Cout contrat apprentissage OPCO	1 725 136
Majoration coûts contrats	81 439
Les organismes publics	29 593
Coûts contrats versés organisme public	27 830
Concours public formation professionnelle	1 763
Total	2 416 595

2) Produits et charges exceptionnels

Eléments	Montant
Produits	
Divers	Néant
Charges	
Néant	Néant

3) Les honoraires du commissaire aux comptes

L'association a confié le commissariat aux comptes à SADEC AKELYS. Le montant des honoraires, afférents à la certification des comptes de l'exercice 2025 et, figurant au compte de résultat s'élève à €. 12 337,38. Les honoraires comptabilisés relatives à l'établissement de l'attestation France Compétence s'élèvent à €.1 344,00.